

**Compte-rendu**  
**du 1<sup>er</sup> conseil des écoles 18h-20h**  
**03/11/14**

**Présents :**- **Commune :****La Grande Verrière :** Mme Simonnot- **CCGAM :** Mr Mouche- **Représentants de Parents d'Elèves :** Mmes Cattenoz et Ménager, Mr Cattenoz- **Equipe enseignante :** Mme Commun (CP-CE1), Mme Pelletier (CP-CE1 le jeudi), Mme Bonsembiante-Vailloud (TPS-PS-MS-GS)**Excusée :** Mme Gaudiot (DDEN)**a- Présentation des membres des écoles et des personnes composant le conseil d'école.**

	<b>Ecole de La Grande-Verrière</b>
<b>Equipe enseignante</b>	* Mme Bonsembiante-Vailloud (Maternelles) * Mmes Commun et Pelletier (CP-CE1)
<b>Equipe éducative</b>	* ASTEM : Mme Lamalle-Pinard * Cantine : Mmes Boufeldja, Delaroche, Moncharmont, Repiquet * Garderie : Mme Moncharmont
<b>Equipe municipale</b>	Mme Barnay Marie-Claude
<b>CCGAM</b>	Mr Mouche
<b>DDEN</b>	Mme Gaudiot

**b- Parents élus :**

Les représentants de parents élus le 16 octobre 2014 sont :

Mmes Cattenoz, Duchassin et Ménager ainsi que Mr Cattenoz.

**c- Rentrée et vie des classes :**

<b>Ecole de La Grande-Verrière</b>	<b>Ecole de Monthelon</b>	<b>Ecole de St Léger</b>		
		<b>CP-CE1</b>	<b>CE2-CM1-CM2</b>	<b>GS-CP-CE1</b>
21	24	21	22	21
45	21	43		
<b>Total R.P.I : 109</b>				

La question des effectifs pour la rentrée 2015 est soulevée.

A ce jour, nous pouvons indiquer que 106 élèves seraient scolarisés au sein de notre RPI pour la rentrée prochaine. Il manque toutefois quelques données concernant les futurs TPS.

#### **f-APC :**

Cette année les APC se déroulent les mardis soir.

Les enfants sont encadrés par leur enseignante ou une autre enseignante de l'école.

Elle s'adresse à des enfants qui rencontrent des difficultés passagères ou plus durables, elle permet aussi la mise en place de projets particuliers. Cette aide peut donc être ponctuelle ou plus soutenue, selon les besoins. Il s'agit d'une proposition faite que les familles sont en droit d'accepter ou de refuser. Les familles seront averties par un courrier.

Pour la première période, 5 élèves ont été pris en charge par les enseignantes lors des APC. Ils sont 6 en seconde période.

#### **g- Projets / Sorties pour l'année 2014-2015**

**Le thème annuel commun aux classes du RPI est le respect des autres et des différences**

<b><i>Maternelles Verrière</i></b>	Ecole et cinéma (3 projections) Défi sciences pour les GS la semaine du 6 octobre Participation à la sélection de Noël des ludothécaires le jeudi 20 novembre Mise en voix d'album à destination de la classe de cycle 2 Petits projets autour de grandes fêtes du monde Musique en périodes 3 et 4 Projet interclasses en production d'écrits Rencontre sportive avec la classe de MS GS CP de StL et des écoles du secteur d'Étang sur Arroux
<b><i>CP-CE1</i></b>	Ecole et cinéma (3 projections) Défi sciences la semaine du 6 octobre Correspondance avec une école de Marmagne Lecture d'album à la classe de cycle 2 Petits projets autour de grandes fêtes du monde Piscine Musique en périodes 3 et 4 Projet interclasses en production d'écrits

Concernant les activités proposées par la CCGAM, Mr Mouche précise qu'avec la mise en place des TAP toutes les activités mises en place dans les années antérieures sur le temps scolaire ne pourront être maintenues. Cela résulte d'un manque de budget mais répond également aux contraintes techniques, un intervenant ne pouvant assurer une activité TAP en même temps qu'une intervention sur temps scolaire.

Les activités qui seront maintenues sont la voile, le golf, la natation, la musique, les arts visuels et la bibliothèque.

#### **h- Mise en place des TAP**

**\*Recrutement du personnel**

Interrogé par un parent d'élève élu sur le personnel recruté pour l'encadrement des TAP, Mr Mouche précise que des associations, des entreprises et du personnel « indépendant » sont recrutés sur présentation d'un projet. Certains services de la CCGAM interviennent également comme la ludothèque, le service animation patrimoine... Pour la première période 178 encadrants ont donc été recrutés.

#### **\*Ramassage scolaire du mercredi midi.**

L'équipe enseignante interroge Mr Mouche sur les suites données au courrier adressé par les parents d'élèves de Monthelon concernant le ramassage scolaire du mercredi midi.

En effet, le mercredi midi, les élèves résidants à Monthelon sont pris en charge par le transporteur à partir de 12h15 et arrivent à Monthelon à 12h57, heure jugée tardive par les parents d'élèves. Ce temps de transport s'explique par le fait que le bus dépose les élèves résidants à La Grande-Verrière avant de déposer les élèves résidants à Monthelon.

Monsieur Mouche explique qu'une modification de cette organisation ne semble pas possible dans la mesure où, avec la mise en place des nouveaux rythmes, la société de transport ne possède ni bus ni chauffeur supplémentaires disponibles.

#### **\*Problème de ménage**

Le problème du ménage après les TAP est également soulevé par l'équipe enseignante. En effet, lors des TAP, certaines activités se déroulent à la cantine soumise à un protocole d'hygiène strict. Celle-ci est donc lavée selon ce protocole par Mme Repiquet après le service de cantine du midi et est à nouveau utilisée et donc salie lors des TAP. Lors des échanges préparatoires aux TAP en fin d'année scolaire 2013-2014 il avait été indiqué que les encadrants TAP seraient soumis au même protocole d'hygiène et devraient donc assurer le nettoyage de la cantine à la fin des TAP, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les élus prennent note de ce désagrément.

D'autre part, les ATSEM étant désormais en poste sur les TAP, leur temps de ménage s'en trouve considérablement réduit. Aussi, pour palier à ce manque, la CCGAM a octroyé des heures de ménage supplémentaires qui seront assurées par Mme Moncharmont.

#### **\*Gestion de l'absence d'un animateur TAP**

Les enseignantes évoquent également l'absence d'un animateur TAP au moment de la prise en charge. La CCGAM assure qu'une solution sera trouvée si le cas devait se présenter et précise que chaque jour, l'équipe de coordination s'assure de la présence des animateurs sur leur temps d'activité de la journée et que si une absence devait se profiler, un personnel remplaçant serait immédiatement sollicité pour assurer la prise en charge.

#### **\*Temps de préparation des TAP**

L'équipe enseignante demande à la CCGAM si un temps de préparation rémunéré pourrait être mis en place pour les animateurs TAP afin que les projets d'activités puissent être évoqués en dehors des temps de présence des enfants, ce qui assurerait plus de sérénité pour les enfants et pour les encadrants.

#### **i- Manifestations du RPI prévues pour 2014-2015**

Cette année, 4 manifestations auront lieu :

\* Le **marché de Noël** se déroulera vendredi 12 décembre à LGV

\* **Rencontre de Noël** de tous les élèves du RPI le vendredi 12 décembre à la salle des fêtes de Saint-Léger sous Beuvray pour un spectacle offert par les coopératives.

\* La **kermesse** aura lieu cette année à l'école de StL. Elle se déroulera le samedi 27 juin 2015 après-midi.

\* Le pot des parents et l'exposition annuelle auront lieu à Monthelon le jeudi 2 juillet 2015.

La foire aux marrons s'est quant à elle déroulée le dimanche 26 octobre : merci aux bénévoles présents.

#### j- Travaux / Aménagements dans les écoles

	<i>Travaux effectués</i>	<i>Nouvelles demandes</i>	<i>Demandes déjà effectuées et toujours en attente</i>
<i>La Grande-Verrière</i>		<i>*Mise en place de rideaux occultants dans la classe élémentaire côté parking *Mise en place d'une doublure sur les rideaux dans la classe élémentaire côté cour (demandes faites afin de pouvoir utiliser le vidéoprojecteur) Les élus indiquent qu'un changement de vidéoprojecteur serait sans doute plus judicieux *Installation d'une cloche dans la cour de récréation *Deux ordinateurs portables</i>	<i>*Peinture des deux classes</i>

Les élus évoquent la présence de radon au sein de l'école et donc la nécessité de mettre en place un système d'aération dans les classes. Les élus insistent également pour que les classes soient ventilées le plus régulièrement possible en l'absence des élèves.

Monsieur Mouche ajoute qu'il serait intéressant que les travaux concernant le système d'aération et les peintures de classe soient liés.

#### k- Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les membres du conseil d'école en profitent pour approuver la tenue des conseils d'écoles ultérieurs avec les autres écoles du RPI et regrettent que ce premier conseil n'ait pas eu lieu de cette manière comme les années antérieures.

#### l- Coopérative

Report de coopérative au 1<sup>er</sup> septembre 2014 :

- Monthelon /La Grande Verrière : 3025,91 euros

Un don fait par l'association « Les P'tites Canailles de Saint-Léger sous Beuvray » en début d'année sera ajouté. L'équipe enseignante en profite pour remercier vivement les parents s'impliquant dans ou au côté de l'association car les manifestations menées permettent aux écoles de mener à bien des projets ou sorties pour les élèves. Encore merci à eux !

La séance est levée à 20h.

Pour le conseil d'école,  
Mme Bonsembiante-Vailloud  
Directrice de l'école de La Grande-Verrière